

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Jean Romain, Nathalie Fontanet, Céline Zuber-Roy, Antoine Barde, Beatriz de Candolle, Alexandre de Senarclens, Patrick Saudan, Murat Julian Alder, Jacques Béné, Alexis Barbey, Charles Selleger, Raymond Wicky, Pierre Conne, Cyril Aellen, Bénédicte Montant, Edouard Cuendet, Christophe Aumeunier, Lionel Halpérin, Simone de Montmollin, Yvan Zweifel, Serge Hiltbold, Gabriel Barrillier, Georges Vuillod

Date de dépôt : 23 novembre 2017

Proposition de motion

afin d'employer exclusivement à Genève la méthode syllabique pour l'apprentissage de la lecture

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les récentes études scientifiques ayant démontré que la méthode syllabique est la seule capable d'écourter et de structurer l'apprentissage de la lecture auprès de tous les enfants ;
- que les cantons les plus performants en matière d'apprentissage de la lecture ont opté pour la méthode syllabique ;
- que les méthodes globale ou semi-globale ne donnent pas satisfaction ;
- que le choix est laissé par la CIIP entre méthode globale et méthode alphabétique, et que sa ligne n'est pas claire ;
- que le taux d'illettrisme stagne, voire augmente ;
- la réponse du DIP à la question écrite urgente QUE 700-A,

invite le Conseil d'Etat

à employer exclusivement dans toutes les écoles primaires genevoises la méthode syllabique d'apprentissage de la lecture.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Tous les scientifiques qui ont étudié les mécanismes neurologiques conduisant à la compréhension du langage écrit s'accordent sur le fait que la connaissance du code de correspondance entre les sons de la langue orale et les signes qui les représentent constitue une étape fondamentale et nécessaire dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. De très nombreux travaux ont mis en évidence l'importance de la reconnaissance des phonèmes dans les langues alphabétiques et la nécessité de savoir assembler les signes qui les représentent pour former les mots et accéder à leur sens. Un pas très important a été franchi lorsqu'il a été admis, au niveau de la communauté scientifique, que l'apprentissage du code alphabétique était plus efficace quand son approche était pratiquée de manière systématique et explicite.

Cependant, il existe deux possibilités d'apprentissage explicite du code alphabétique : apprendre de manière systématisée les correspondances entre les graphèmes et les phonèmes – c'est ce que les auteurs anglo-saxons appellent la méthode phonique synthétique, désignée en Suisse sous le nom de méthode alphabétique ; découvrir les liens entre graphèmes et phonèmes à partir de mots dont le sens est connu – il s'agit alors de la méthode phonique analytique qui équivaut à nos diverses pédagogies semi-globales (également appelées mixtes ou, plus récemment, intégratives).

La question qui se pose n'est donc plus de savoir s'il faut ou non connaître le code alphabétique pour lire, mais celle des moyens à mettre en œuvre pour en optimiser l'apprentissage. Un certain nombre de chercheurs spécialistes de neuropsychologie cognitive viennent de démontrer la supériorité de la méthode syllabique dans cet apprentissage. On peut trouver un rapide résumé de cela dans cette vidéo :

<https://www.facebook.com/La.Tribune.des.Pirates/videos/1681361178548800/?fref=mentions&pnref=story>

Le ministre français de l'EN, M. Blanquer, a d'ailleurs pris la décision d'abandonner totalement les méthodes globale ou semi-globale au profit de la méthode alphabétique.

De son côté, Genève n'a pas fait la sourde oreille à l'évidence de la supériorité de la méthode syllabique. Les ouvrages intitulés, pour les 3P, « A

l'école des albums» et, pour les 4P, «A l'école des livres» ont été introduits. Il s'agit d'une nouvelle méthode d'apprentissage de la lecture conciliant entrée en littérature enfantine et apprentissage du code organisé, méthodique et surtout syllabique.

Grâce à une découverte progressive, rassurante et motivante des correspondances entre lettres et sons, le déchiffrage se met en place. Pour motiver la lecture et accéder à un minimum de sens, la méthode propose un entraînement à la reconnaissance directe de quelques mots fréquents du français (il y a, un, une,...). Les albums sont aussi prévus comme manuels de lecture en classe et à redécouvrir à la maison, pour le plaisir de lire.

Ces cahiers d'exercices permettent des activités ritualisées en guise d'entraînement quotidien (écrire des lettres/groupes de lettres, syllabes, mots, copie de phrases courtes pour la compréhension d'un passage clé de l'histoire, écrits personnels pour développer la maîtrise de la langue écrite,...). C'est un progrès, il faut le dire, après des décennies de méthodes globale ou semi-globale, et l'absence d'une méthode syllabique de lecture commune au sein de nos écoles.

Si Genève a mis l'accent sur la voie syllabique, la méthode dans son ensemble est encore composite, comme l'admet d'ailleurs le Conseil d'Etat dans sa réponse à la question écrite urgente mentionnée (QUE 700-A). Il qualifie donc l'ensemble du processus d'apprentissage de **semi-global**.

Il est temps maintenant que Genève universalise la méthode syllabique et l'impose dans toutes ses classes afin que nos élèves comblerent le retard sur ceux des autres cantons et des autres pays.

La lecture n'est pas une branche, mais c'est le tronc nécessaire sur lequel s'appuient et croissent les autres disciplines ; la maîtriser le plus rapidement possible ralentit les disparités et les inégalités entre les élèves, y compris les élèves allophones.